

Lettre ouverte aux élus du conseil municipal de Marseille

L'école publique n'est pas à vendre !

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a annoncé en grande pompe un plan pour la rénovation des écoles marseillaises. Ce plan prévoit, en 6 ans, la démolition de 31 écoles et la construction ou reconstruction de 34 écoles en urgence absolue. La ville de Marseille comptant 445 écoles publiques, par conséquent rien n'est prévu pour les 414 autres écoles !

De plus le mode de financement prévu est inacceptable. En effet, la mairie prévoit un Partenariat-Public-Privé (PPP) à l'instar de la construction du nouveau stade Vélodrome que les Marseillais devront payer encore longtemps. Ce procédé est connu et a été fortement critiqué par la Cour des comptes comme étant un dispositif plus coûteux que le financement par investissement direct dans le budget de la Mairie. Dans ce mode de financement, la municipalité confiera la totalité du projet à des entreprises privées. La ville versera ensuite des loyers. De plus, ce procédé a montré son inefficacité en région parisienne. Et encore en Angleterre où le principal groupe de BTP en charge de la construction et de l'entretien des bâtiments publics vient de faire faillite, laissant à l'Etat les charges qui lui incombent.

Ce choix pose des problèmes, au moins, sur les points suivants :

- Coût global : le coût serait de 1 milliard d'euros pour 34 écoles sur 20 ans, soit un sur-coût global estimé à près de 100 millions d'euros (soit 7% de plus par an). Sans compter le coût de l'entretien des bâtiments. Et comment financer les 414 autres écoles ?
- Risques encourus : si l'entreprise en charge de la maîtrise d'ouvrage fait faillite, qui devra réaliser, gérer et payer l'entretien des écoles ? La mairie (c'est-à-dire le contribuable) devra-t-elle payer deux fois ?
- Priorité à l'éducation : l'école n'est pas une marchandise et ne doit pas être morcelée entre ce qui relèverait des champs privé ou public. Dès lors, quelles seront les concertations entre les constructeurs privés de groupes multinationaux et les acteurs locaux de l'éducation (enseignants, parents ou élèves) ?
- Choix social et politique : les écoles seront bâties et associées à des espaces vides à proximité. Pour en faire quoi ? Une bibliothèque ? Une piscine ? Ou un centre commercial ? Si c'est le Privé qui est maître d'ouvrage, alors le risque est fort que ces bâtiments servent à des buts commerciaux.

- Question démocratique : comment les citoyens pourront-ils protester si des problèmes apparaissent ? Si aucun élu n'est responsable ? Comment dialoguer avec des multinationales ?
- Manque d'adaptabilité : avec la mise sous cloche pendant 25 ans des écoles, comment suivre les nouvelles directives ministérielles si ce sont des multinationales qui gèrent le bâti ?

La Mairie a fait le mauvais choix et se défait de ses responsabilités. Nous, enseignants, citoyens, parents d'élèves, avons décidé d'informer largement sur les dangers que nous encourons tous et de dire haut et fort qu'une autre solution est possible !

Nos propositions :

- Réaliser une reconstruction / rénovation avec une MOP (maîtrise d'ouvrage publique)
- Garder la main sur les écoles (avec gestion publique)
- Effectuer un prêt auprès de la banque européenne (avec des taux très bas)
- Prêt spécial auprès de l'Etat, eu égard à la situation catastrophique des écoles
- Réaliser un audit sur les besoins de l'ensemble des écoles
- Etablir un plan pluriannuel d'investissement dans les écoles

Les Marseillais doivent garder la main sur leurs écoles !

Et en plus cela coûte moins cher !

Premiers signataires : Citoyens en recours au TA, CGT Educ'action, FSU13, MPE13, SE-UNSA, SNES-FSU, Sud Education, SNUIPP-FSU, SNUTER-FSU, Solidaires13, UNSA13, UNSA Education...